NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

76 Nº 7 1954

La situation religieuse en U.R.S.S. (1943-1953)

J. CALLEWAERT (s.j.)

p. 722 - 731

https://www.nrt.be/fr/articles/la-situation-religieuse-en-u-r-s-s-1943-1953-2471

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

La situation religieuse en U.R.S.S.

1943 - 1953

Quand le régime soviétique entama la lutte contre la religion par son décret du 23 janvier 1918, il ne se doutait pas que la résistance allait être si molle au début et si opiniâtre à la longue.

C'est que le clergé russe comptait, en 1914, près de cent millions de fidèles répartis en 54.174 paroisses et 25.593 églises non-paroissiales. Le tout desservi par 57.105 prêtres et 15.055 diacres, groupés en 64 diocèses gouvernés par des évêques, des archevêques, et trois métropolites (Kiev, Moscou, St. Pétersbourg). En dehors du clergé paroissial, on comptait plus de 20.000 moines et près de 70.000 religieuses.

La richesse de cette Eglise était grande et suscitait l'envie des paysans pauvres. Le clergé blanc (séculier) possédait deux millions d'hectares environ; le clergé noir (régulier) 800.000. Les subventions de l'Etat s'élevaient à 130 millions de francs-or [1].

BREF APERÇU HISTORIQUE (1918-1941)

Dès les débuts de la persécution, les défections furent massives surtout dans le peuple privé de prêtres, d'églises, et dont la foi était très souvent superficielle.

La hiérarchie, elle aussi, se divisa. Il se forma une église ukrainienne, blanc-russienne, géorgienne, une église « rouge » protégée par le gouvernement. Toutes se combattaient au plus grand bénéfice du régime.

Cette situation confuse s'éclaircit peu à peu et, en avril 1925, le patriarche Tikhone, dans son « Testament spirituel », souhaitait un *modus vivendi* entre l'Eglise et l'Etat. Le patriarche défunt resta sans successeur. Le métropolite de Nijni-Novgorod, Mgr Serge, fut désigné comme « gardien du trône patriarcal ». Ce dernier, dans son message de juillet 1927, reconnaissait le pouvoir soviétique comme définitivement établi et prescrivait aux fidèles de s'y soumettre comme à un pouvoir régulier.

Les Soviets en profitèrent pour annoncer leur modification d'attitude à l'égard de l'Eglise. Cela se comprend si l'on considère, d'une part, que leur grand souci à cette époque était d'unifier au plus tôt l'U.R.S.S. et, d'autre part, qu'ils étaient convaincus d'avoir éliminé pour toujours l'influence cléricale. Certes, ce n'était pas l'avis de tous dans le pays. Il existait en particulier une « Association des Athées militants », présidée par un membre influent du Parti Communiste, Jaroslavski, et elle trouvait très mauvaise les concessions que l'on pouvait faire à l'Eglise.

Mais l'avis de Staline différait de celui de Jaroslavski. Sans toucher au régime de l'école, le gouvernement soviétique modifia officiellement sa politique religieuse. Une loi du 8 avril 1929 reconnut et réglementa la constitution des paroisses, la construction des édifices, la célébration des offices...

Pourtant, l'Etat soviétique n'entendait nullement abandonner le principe de cette sorte de religion d'Etat qu'était devenu pour lui l'athéisme et l'on en eut

1. *Russie et chrétienté*, 1946, n° 1, p. 31.

la preuve dans l'article 124 de la Constitution stalinienne. Seul l'athéisme avait le privilège de la propagande, mais la liberté de conscience, la liberté du culte, donc la hiérarchie religieuse étaient désormais choses acquises.

LA GUERRE ET LA NOUVELLE POLITIQUE RELIGIEUSE

Lorsque, devant les défections en masse de ses troupes face à l'envahisseur allemand, le gouvernement soviétique dut recourir non plus aux principes communistes mais aux sentiments patriotiques du peuple, l'Eglise orthodoxe entra à fond dans l'esprit de résistance à l'étranger.

Le métropolite Serge n'attendit pas même ce tournant important de la politique intérieure. Dès l'ouverture des hostilités, il adressa au clergé et aux fidèles un appel très net et très pressant. Il fit prier dans toutes les églises pour la victoire des armées rouges.

La reconnaissance du gouvernement pour cette parfaite loyauté se traduisit par des mesures significatives.

Le 4 septembre 1943, Staline, assisté de Molotov, recevait Mgr Serge accompagné des deux métropolites de Kiev et de Léningrad. Ils venaient demander officiellement l'autorisation de procéder à l'élection d'un nouveau patriarche. Staline donna son assentiment. Quelques jours plus tard, il lançait à son peuple l'appel que voici :

« Depuis les temps les plus reculés, le peuple russe est pénétré du sentiment religieux. L'Eglise, depuis l'ouverture des opérations militaires contre l'Allemagne, s'est montrée sous son meilleur jour. Les ecclésiastiques se battent courageusement au front et donnent tous les jours des preuves de leur patriotisme. Aussi, le parti communiste ne peut-il plus priver le peuple russe de ses églises et de la liberté de conscience. C'est pour cela que je m'adresse au Saint-Synode orthodoxe russe de Moscou, en lui demandant d'élire, dans son sein, le Patriarche de toutes les Russies. »

Le 8 septembre 1943, un « sobor » d'évêques élisait Mgr Serge comme patriarche. En même temps, pour assurer les relations normales entre l'Eglise et l'Etat, un Conseil des affaires de l'Eglise orthodoxe était créé parmi les rouages du gouvernement. Ce conseil ressemble d'ailleurs très fort au Saint-Synode de l'ancien régime.

Le patriarche Serge n'exerça sa charge que durant sept mois. Il mourut le 15 mai 1944. Mais il eut sans tarder un successeur en la personne d'Alexis, métropolite de Léningrad, élu le 2 février 1945.

Une nouvelle période, pleine de promesses, s'ouvrait pour la chrétienté russe. Il nous faut, à présent, en examiner les diverses phases.

L'ORGANISATION DE L'ÉGLISE PATRIARCALE

Le 31 janvier 1945, s'ouvrait le concile national de l'Eglise russe dont la double tâche consistait en l'élection d'un nouveau patriarche et la discussion d'un nouveau statut pour l'église.

Ce fut Alexis, nous l'avons dit, qui fut élu à la dignité suprême. Peu après, le règlement pour l'administration de l'église fut accepté. En voici les points principaux [2].

L'église orthodoxe a à sa tête le patriarche de Moscou qui gouverne avec l'aide du Saint-Synode. Celui-ci se compose de six membres. Trois sont permanents : les métropolites de Kiev, Léningrad et Kroutitsy. Ce dernier, le

2. *Russie et Chrétienté,* Cahier n. 2, 1947, pp. 47-52.

coadjuteur du patriarche, gouverne le diocèse de Moscou [3]. Les trois autres membres sont temporaires et choisis parmi les évêques suivant l'ancienneté du sacre.

Lorsque les affaires de l'église le nécessitent, le patriarche convoque les évêques si le gouvernement, qu'il atteint par l'intermédiaire du « ministre des cultes » Karpov, ne s'y oppose pas. Peuvent également faire partie du concile, des prêtres et des laïcs mais il n'est pas précisé s'ils ont voix active ou passive.

Le territoire est divisé en diocèses dont les limites coïncident avec les circonscriptions civiles : républiques, provinces ou régions, districts.

L'évêque est responsable de son diocèse et adresse chaque année au patriarche un rapport sur la situation du territoire à lui confié. Il gouverne seul ou à l'aide d'un Conseil diocésain de trois ou cinq prêtres. Une chancellerie épiscopale aide l'évêque pour les affaires courantes.

Comme chez nous, les diocèses sont divisés en doyennés et leurs titulaires sont désignés par l'épiscopat; ils surveillent l'activité et la conduite des prêtres, les visitent au moins deux fois l'an et font rapport à leur évêque.

Les paroisses, comme le dit la loi soviétique, sont une communauté locale de fidèles qui ont atteint 18 ans, appartiennent à la même confession et dont le nombre n'est pas inférieur à vingt. Aucune paroisse ne peut être constituée sans le consentement des autorités locales. Dans ce but, il faut produire une déclaration, signée par vingt personnes, indiquant l'origine et la manière dont sera dirigée la communauté. Les pouvoirs publics sont tenus de répondre dans le délai d'un mois, soit pour accorder l'autorisation soit pour la refuser, s'il existe des motifs suffisants.

Le chef de la paroisse est le curé, nommé par l'évêque et non plus par les fidèles. Il est aidé dans ses fonctions par un « soviet » composé de trois personnes élues par l'assemblée des fidèles. Ce sont : le « starosta » ou syndic, son second et le trésorier. Ce comité gère les biens d'église et n'est responsable de sa gestion que devant les fidèles et l'autorité civile.

Si le nombre des croyants n'atteint pas vingt personnes, il leur sera permis, cependant, de constituer un groupe mais sans les droits dont jouit une association religieuse.

LA RÉORGANISATION DES SÉMINAIRES

Un autre grave problème se posait au *Sobor* ou concile : celui de la formation des prêtres. La réorganisation des études ecclésiastiques était une urgente nécessité. Car, alors que la Russie comptait 57.105 prêtres en 1917, il n'en restait plus que 5.665 en 1940. Il fallait combler les vides et donc former de nouveaux prêtres. C'est à cette tâche que les congressistes se sont attelé et ils mirent sur pied, à Moscou, une Académie et un Séminaire de Théologie dont voici les principales caractéristiques [4].

Les cours du Séminaire sont répartis sur quatre ans. Peuvent y être admis les étudiants orthodoxes ayant 18 ans révolus et pas plus de 40 ans. Pour être accepté en première année, il faut posséder une instruction générale du niveau de l'école septennale et connaître un grand nombre de prières dont on donne la liste. En outre il faut savoir lire couramment le slavon et écrire correctement le russe.

Les étudiants ayant achevé les deux premières années du Séminaire (section

3. C'est le métropolite Nicolas, bien connu pour sa participation active aux divers « Congrès des Partisans de la Paix ». Né en 1892, il est le successeur probable du patriarche actuel.

4. *Revue du Patriarcat de Moscou* (*R.P.M.*), juin 1953, n. 6, p. 65.

préparatoire) ont le droit de remplir la charge de lecteur et, si leurs examens sont satisfaisants, de recevoir le diaconat [5].

Sont admis à la section fondamentale (en troisième année), ceux qui ont fréquenté l'école décennale ainsi que ceux qui ont terminé leurs études dans les établissements d'enseignement supérieur. Ils doivent passer un examen portant sur l'Histoire Sainte, le catéchisme, l'histoire abrégée de l'église chrétienne et de l'église de Russie, le slavon d'église, la langue russe, la constitution de l'U.R.S.S. et le chant d'église.

Le cycle complet de leurs études terminé, les étudiants sont admis à la prêtrise et affectés au service des paroisses. Ils peuvent aussi entrer à l'Académie en vue de recevoir une formation théologique plus poussée.

Le règlement de l'Académie de théologie de Moscou, pour l'année 1953-54, comportait les points suivants [6] : Ne sont admises que les personnes qui ont plus de 18 ans et moins de 55. Le programme d'étude est réparti sur quatre ans. Pour entrer en première année, il faut posséder une instruction secondaire complète et passer un examen sur les matières suivantes : Ancien et Nouveau Testament, théologie dogmatique et morale, théologie fondamentale, théologie comparée; liturgie, histoire générale de l'église, et celle de la Russie, homilétique, histoire et réfutation du *raskol* et des sectes, pastorale, constitution de l'U.R.S.S., langue latine et grecque, une langue moderne, chant d'église.

Les candidats à l'Académie, de même qu'au Séminaire, doivent fournir au secrétariat les pièces suivantes : une demande au nom du recteur, un questionnaire dûment rempli et deux photos, un acte de naissance ou autre pièce indiquant l'âge, un certificat d'études, un certificat médical, des indications sur la situation de famille, une notice biographique, des références du curé de la paroisse ou de l'évêque, une pièce se rapportant au service militaire.

Tous les étudiants reçoivent une bourse dès le premier mois du cours. La nourriture est gratuite et un foyer est mis à la disposition des provinciaux. Celui de Moscou compte quarante pensionnaires.

La formation complète d'un théologien est donc de huit années. Le plan primitif, celui de 1945, n'en prévoyait que quatre : deux pour le Séminaire et deux pour l'Académie. L'on s'aperçut très vite de l'insuffisance de ce programme et, dès 1946, on en vint au système actuel. Les quatres années supplémentaires permirent d'ajouter des cours d'histoire de la pensée religieuse, de logique, de psychologie, de philosophie et d'histoire de la philosophie [7]. Si ces matières sont effectivement enseignées — et rien ne nous permet de croire le contraire — c'est là une concession importante faite par le régime et un espoir réel pour l'avenir. N'oublions pas que, depuis 1922, le seul enseignement philosophique toléré était le matérialisme dialectique. En 1945, la philosophie, comme branche d'enseignement, avait été écartée du programme.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de l'Académie de Moscou. C'est qu'elle est la plus importante et sert de modèle aux autres. Car il en existe d'autres. Tout d'abord les Académies de Léningrad (en voie de dépasser celle de Moscou) et de Kiev; les Séminaires de Léningrad, Kiev [8], Odessa [9], Minsk [10], Stavropol [11],

5. *Russie et Chrétienté*, 1948, n. 3-4, p. 51. (Cela est précisé dans le règlement pour l'année 1946-47, mais plus dans les suivants).
6. *R.P.M.*, juin 1953, n. 6, p. 64.
7. *Russie et Chrétienté*, 1948, n. 3-4, p. 101.
8. *R.P.M.*, juin 1947, pp. 6-10.
9. *R.P.M.*, oct. 1945, pp. 30-31; *R.P.M.*, 1951, n. 4, p. 68; n. 5, p. 63. Le Séminaire d'Odessa a débuté par des cours de Pastorale.
10. Commencés en 1947 les cours ont continué régulièrement. Le nombre d'élèves pour la même année s'élevait à 110. *R.P.M.*, 1947, n. 12, p. 45; 1951, n. 8, p. 58; 1952, n. 9, p. 57.
11. Commencé le 15 nov. 1946. *R.P.M.*, 1946, n. 12, pp. 40-49.

Vilna, Vologda, Poltava, Loutsk, Saratov [12]. Il en existe certainement d'autres, *mais les renseignements sur ce sujet sont à peu près nuls.* Citons encore les Séminaires en formation à Grodno, Donetz, Tsernovsky. En outre, des cours de formation intensive, appelés « Ecoles de Pastorale », sont organisés un peu partout pour une période d'un mois environ. Leur but est de pallier au manque de formation des prêtres ou d'initier certains laïcs à des fonctions d'église.

L'Académie et le Séminaire de Moscou comptait, en 1946-47, 147 étudiants au Séminaire et 14 à l'Académie. En 1950-51 il y en avait en tout 176 [13]. Le bâtiment, que l'Académie occupait avant 1917, lui a été rendu par le gouvernement. 600 à 800 élèves peuvent y être admis. A Léningrad, le nombre des étudiants, en 1946, était de 58 au Séminaire et 16 à l'Académie [14]. En 1952-53, ce chiffre était monté à 320 et 19 professeurs [15]. Les autorités civiles leur ont remis l'ancienne bibliothèque de théologie comptant près de 100.000 volumes [16].

Sa formation une fois terminée, que devient le nouveau prêtre orthodoxe? Ceci revient à nous demander quelles sont les conditions actuelles du clergé russe, son influence, ses moyens d'apostolat, sa vie quotidienne.

C'est ce qu'il nous faut tâcher d'esquisser à présent à l'aide des rares écrits et des témoignages qui nous soient accessibles. Le document le plus important est la « Revue du Patriarcat de Moscou ». Les témoignages des visiteurs étrangers sont souvent vagues et se limitent aux grands centres. Les anciens prisonniers de guerre, pour autant qu'ils aient été mêlés à la population, sont aussi une source précieuse de renseignements.

LA SITUATION MATÉRIELLE DE L'ÉGLISE ORTHODOXE

Toute organisation humaine, quand bien même elle poursuit un but exclusivement religieux ou spirituel, a besoin de biens matériels pour réaliser sa fin. Lorsque le parti communiste arriva au pouvoir en Russie, tous les biens d'église furent confisqués et remis à l'Etat. Après l'accord conclu en 1943 entre l'autorité religieuse et le gouvernement, les fidèles ayant obtenu l'autorisation de constituer une communauté paroissiale recevaient la jouissance gratuite de l'église et des objets du culte. Le soin en était confié au comité exécutif, responsable, devant le pouvoir public, de leur entretien et de leur conservation.

D'autres édifices, à condition de servir à des fins exclusivement religieuses, peuvent être loués par les fidèles. Il leur est même permis d'en construire, à condition toutefois de soumettre le projet à l'autorité civile et de déposer à la banque l'argent nécessaire à la construction.

Les cimetières restent sous la garde du gouvernement, mais il est permis à tout fidèle, qui en a les moyens, de remplacer par la croix chrétienne l'affreux triangle noir surmonté de l'étoile rouge qui marque l'endroit de toute tombe soviétique [17].

L'argent nécessaire au culte est obtenu uniquement grâce aux versements volontaires des fidèles. Les collectes sont autorisées à l'église et au dehors. Il n'est pas permis d'exiger une contribution régulière ni d'établir des cotisations ou des cartes de membres.

12. Ouverture du Séminaire le 16 nov. 1947. *R.P.M.*, 1948, n. 2, p. 69 (Nouvelles des diocèses).
13. *R.P.M.*, 1946, n. 10, pp. 3-5.
14. *R.P.M.*, 1951, n. 8, p. 52.
15. *R.P.M.*, 1952, n. 11, p. 60.
16. *R.P.M.*, 1948, n. 9, p. 30.
17. *Irénikon*, 1953, n. 1, p. 43.

Les dépenses seront consignées dans un registre et les sommes appartenant à l'église, déposées à la banque. Il est interdit de s'en servir à des fins commerciales. Cependant, par un décret du 22 août 1945, le patriarche, les évêques, les couvents sont autorisés à acquérir le matériel nécessaire au culte et à le revendre aux fidèles.

Chaque trimestre, la commission de contrôle de la paroisse procède à un inventaire des biens à usage religieux et soumet ses conclusions à l'assemblée générale des paroissiens. En cas d'abus, on en réfère au « soviet » de la ville ou du village. Le curé, de son côté, adressera un rapport à son évêque.

Le haut-clergé reçoit des subsides du gouvernement. D'après la revue *Ekklèsia* d'Athènes, 1953, n° 1, le patriarche reçoit 50.000 roubles par mois (un ouvrier en gagne 450 ou 500), un métropolite 30.000, un archevêque 20.000, un évêque 12.000.

Le prêtre doit vivre de ce que les fidèles lui donnent et là où ces derniers sont peu nombreux, il lui faut exercer une profession. C'est ainsi que l'archevêque de Simféropol (auparavant évêque de Krasnoïarsk, puis de Tambov) est un médecin renommé qui a obtenu le prix Staline de 200.000 roubles pour ses publications scientifiques concernant la chirurgie [18].

LA PRATIQUE RELIGIEUSE

D'après la loi soviétique, les cérémonies religieuses sont l'unique but des associations des fidèles. Elles ne peuvent se dérouler que dans les locaux prévus à cet effet et sont strictement interdites dans les édifices publics, les usines, les écoles; aucun objet religieux ne peut y être admis. Une exception est prévue cependant pour les hôpitaux et les prisons quand un mourant réclame les derniers sacrements, mais ils ne peuvent être administrés que dans un lieu écarté.

Tout chrétien peut librement faire baptiser ses enfants, se marier à l'église, appeler le prêtre auprès d'un mourant et demander sa participation à un enterrement. Avec l'autorisation préalable, des processions et des pèlerinages peuvent être organisés.

L'exercice du culte est garanti par la loi et quiconque y porte atteinte risque six mois de prison. Le curé doit veiller tout spécialement à ce que le mode et l'ordonnance de la vie paroissiale ne gêne nullement l'accomplissement, par les paroissiens, de leurs obligations civiques ou professionnelles.

On peut le constater, la liberté du culte est, en principe, suffisamment sauvegardée. Sa réalisation dépend uniquement du bon vouloir des autorités.

L'on trouve dans la « Revue du Patriarcat de Moscou » de nombreuses descriptions de fêtes religieuses. Il en ressort que, dans les villes surtout, elles sont célébrées avec éclat et au milieu d'une affluence considérable. On peut s'en rendre compte par les photos, mais aussi par les divers témoignages d'évêques et de pasteurs protestants, invités à Moscou par le patriarche Alexis. A Pâques 1946, à Moscou, plus d'un million de personnes ont participé aux offices (la capitale compte de 6 à 7 millions d'habitants). A la cathédrale, 8.000 personnes s'entassaient à l'intérieur tandis que des milliers d'autres attendaient dehors, n'ayant pu trouver de place [19].

Le pasteur Johansen, un Danois, nous dit que dans la capitale, chaque dimanche, on célèbre trois saintes Liturgies de deux heures chacune dans les 55 égli-

18. *R.P.M.*, 1946, n. 3, p. 44. Il s'agit de l'archevêque Luc qui versa alors 130.000 roubles « pour les orphelins victimes des monstres fascistes ». Voir encore : *R.P.M.*, 1946, n. 5, p. 48-54 et 1948, n. 6, p. 5-9.

19. *R.P.M.*, 1946, n. 5, p. 24.

ses de la ville. On estime à 225.000 les croyants qui y assistent, soit environ 3 % de la population [20].

La vie monastique a également recommencé un peu partout. A Kiev, il y avait, en 1946, cinq couvents : deux couvents d'hommes et trois de femmes. Le monastère de la Vierge comptait 270 religieux, celui du Lavra, 70. Le monastère de la Présentation réunissait 130 religieuses, celui de Sainte Flore, 250 [21]. Les renseignements sur la vie religieuse sont très rares et le deviennent de plus en plus. Signalons encore, à Grodno, le couvent de la Nativité avec 70 moniales, et à Pskov le monastère des Pétcheri [22].

LA FORMATION RELIGIEUSE

La loi soviétique est, sur ce point, absolument intransigeante. Aucun enseignement religieux n'est toléré, sous aucun prétexte, dans aucune école de l'Union. Les personnes âgées de moins de 18 ans ne peuvent recevoir d'instruction religieuse que de leurs parents.

Il n'est point permis d'organiser des réunions, d'ouvrir des bibliothèques et des salles de lecture dans un but de formation chrétienne. Les Maisons de Culture, « Dom Koultoura », ne peuvent posséder aucun livre religieux. Jusqu'ici, il n'a été porté aucun changement à la situation. Le patriarche Alexis lui-même, s'adressant à des journalistes étrangers, n'a pu s'empêcher de déplorer la chose : « Nous n'avons pas même le droit d'ouvrir des écoles du dimanche ».

C'est que le régime veut à tout prix écarter la jeunesse de l'église. Toute infraction à la loi est punie de peines allant jusqu'à un an de prison ou de camp de travail.

La formation religieuse dans la famille mise à part, la seule façon d'instruire le peuple croyant est la liturgie, la prédication et la presse.

Les cérémonies de rite orthodoxe sont assez riches pour fournir un aliment spirituel à la masse chrétienne. Encore faut-il qu'elles soient comprises, ce qui n'est pas toujours le cas. Il est probable qu'une partie des assistants ne vient aux offices que par curiosité ou pour jouir du magnifique spectacle qu'offre la liturgie.

A cela s'ajoute l'autorisation de prêcher. Le prêtre russe, avant 1917, ne prêchait pas ou peu. Désormais, devant les nécessités de l'heure, c'est devenu un devoir qu'il ne peut omettre. L'archevêque de Novo-Sibirsk et de Barnaoul, Barthélemy, dans sa lettre pastorale de 1945 le dit clairement à ses prêtres : « Nous n'avons pas d'autre moyen qui puisse nous aider dans notre mission de pasteur des âmes... Vous devez donc profiter de chaque occasion pour instruire votre troupeau : aux liturgies (saintes Messes), aux enterrements, aux mariages. Ne vous découragez pas s'il vous semble prêcher dans un désert car nous n'enseignons pas notre doctrine mais celle de Dieu.

» Que Dieu vous bénisse, vous les prêtres, et soyez ses dignes serviteurs; et vous, croyants, recevez fidèlement la doctrine. Mais ne laissez point peser tout le fardeau sur les épaules des prêtres. Soyez leurs collaborateurs, instruisez-vous et enseignez les autres [23]. »

Voilà, clairement rendu, le seul moyen pratique d'apostolat en U.R.S.S. : la prédication du prêtre, l'apostolat des fidèles par le bon exemple, une vie irréprochable, les œuvres de charité.

20. Cité dans *Internationale Kirchliche Zeitung* (Berne), 1952, n. 3, p. 204.
21. *R.P.M.*, 1946, n. 10, p. 25.
22. *R.P.M.*, 1948, n. 4, p. 4-5.
23. *R.P.M.*, 1946, n. 5, pp. 55-61.

Et la presse? On peut s'en douter, elle est strictement réglementée. Les communistes connaissent trop bien la puissance de l'imprimé quel qu'il soit, pour laisser la moindre liberté à l'église dans ce domaine. A la suite de l'accord conclu en septembre 1943 entre le patriarche Serge et le gouvernement, ce dernier mettait à la disposition de l'église orthodoxe l'ancienne imprimerie de l'association des « Sans-Dieu ». Cette presse imprime la Revue du Patriarcat et, en théorie du moins, toute publication nécessaire à l'exercice du culte. Jusqu'ici, à part le calendrier ecclésiastique et quelques livres ou brochures de propagande, peu de chose a été édité. Voici quelques titres : les « Sermons et Allocutions du métropolite Nicolas » (tome 1 paru en 1947, tome 2 en 1950); « Le Patriarche Serge et son héritage spirituel ». Probablement une Bible, un « Office de tous les saints ayant brillé sur la terre de Russie » et enfin un « Manuel de Liturgie » de A. I. Georguievski, à l'usage des élèves des Séminaires. Une revue d'études théologiques avait été annoncée en 1946, mais ce projet n'a pas été réalisé.

Notons aussi qu'une autre presse, établie à Prague, publie des ouvrages religieux orthodoxes en langue russe.

Les pays étrangers se sont inquiétés de cette pénurie. Dès la fin de 1944, quelques milliers de Bibles russes furent envoyées en U.R.S.S. par la Société Biblique de Londres. Le stock fut confisqué à l'arrivée sous prétexte que les Bibles n'étaient pas adaptées à la situation du moment. Une seconde édition fut envisagée mais on l'attend toujours.

En 1945, au printemps, l'Institut Biblique de Toronto obtenait l'autorisation d'expédier des publications religieuses en U.R.S.S. Cette fois, nul obstacle ne fut dressé de la part du gouvernement soviétique et les livres purent être distribués.

LA RÉACTION ATHÉE

Les progrès de l'Eglise orthodoxe russe ne pouvaient manquer de provoquer de sérieuses inquiétudes parmi les communistes et les membres des mouvements athées.

Certes, la liberté du culte est reconnue en Russie soviétique, mais il ne faut pas perdre de vue que l'Etat ne garde pas une attitude de neutralité vis-à-vis de la religion. En opposition à celle-ci, il impose sa propre doctrine basée sur le matérialisme dialectique. Doctrine qui n'est pas uniquement sociale et économique mais un système idéologique complet, une véritable « religion ». Religion séculière qui a sa bible et ses dogmes, son credo marxiste, ses hérétiques et schismatiques qu'elle combat sans pitié, ses apôtres et ses prophètes qu'elle suit aveuglément. Elle a aussi ses mausolées où elle abrite les reliques de ses martyrs et de ses héros qu'elle honore en fêtes grandioses. Elle promet enfin à ses croyants, aux jeunes surtout, un paradis sur terre et un souvenir éternel dans la mémoire de la collectivité.

La fédération des Sans-Dieu, qui préconisait la lutte contre la religion par tous les moyens, y compris la violence, fut dissoute en 1943. Mais une autre association l'a remplacée : « la Société pour le progrès philosophique et scientifique ». Fondée en juillet 1947, elle compte à présent près de 350.000 membres, des intellectuels pour la plupart. Son but est de persuader les citoyens soviétiques du caractère rétrograde et, en définitive, anti-communiste de la religion.

Pour ce faire, la société dispose de moyens énormes. Son président, le professeur Vavilov, annonçait, en 1950, une action de grande envergure pour l'été. 500.000 propagandistes sillonnèrent le pays munis de camions-expositions, de films, de brochures, etc. D'innombrables conférences furent organisées. Jusqu'ici, plus de 114 millions de brochures ont été distribuées [24].

24. *Internationale Kirchliche Zeitung*, 1951, n. 1, p. 19.

Le résultat de cette campagne et de celles qui suivirent ne dut pas être très satisfaisant, car la « Pravda », à la fin de l'année 1952, critiquait amèrement les « Sans-Dieu » dont l'action n'est pas suffisamment efficace.

Car le Parti et le gouvernement désirent regagner la masse du peuple qui est retournée à la religion. A plus d'une reprise, des hommes en vue ont affirmé leur volonté de balayer les dernières survivances de la superstition religieuse.

La méthode employée fut, à côté de la propagande athée, le silence absolu sur toute activité chrétienne, pour autant qu'elle ne servît point la politique du régime. Mais ce procédé semble peu efficace et l'on voit apparaître de plus en plus, dans les journaux, des plaintes qui permettent de constater l'influence grandissante de l'action du christianisme.

Bornons-nous à donner quelques extraits d'articles parus au cours des deux dernières années.

Le 8 octobre 1952, au XIX[e] Congrès du Parti Communiste, le secrétaire des organisations de la Jeunesse soviétique, Nicolas Mikhaïlov, a parlé de l'influence pernicieuse de la religion parmi les jeunes. Selon lui, elle amoindrirait la discipline du travail.

Le 28 novembre 1952 et le 12 février 1953, mêmes doléances dans le journal des jeunes, « Komsomolskaïa Pravda ». Ce journal publie le 3 avril un article où l'on explique que « la religion est une doctrine arriérée qui renforce le capitalisme et nuit grandement au communisme ». Et l'auteur, D. Sidorov, termine : « La religion est une force réelle, une force hostile aux travailleurs. C'est pour cette raison que tous les membres du *Komsomol* (jeunesse communiste) se doivent d'être des propagandistes actifs de la conception scientifique et matérialiste de la vie et ne peuvent se permettre d'adopter une attitude passive envers les croyances religieuses ».

Dans une brochure toute récente intitulée « Morale communiste et religieuse », l'auteur, P. F. Kolonitski, déclare : « La religion est la source de la tromperie et du mensonge. Tout ce que prêche la religion est consciemment faux et ne contient pas un grain de vérité, elle est entièrement édifiée sur des mythes, des préjugés et des contes qui sont adaptés à la défense de l'esclavage et de l'oppression sociale. La religion qui se réclame du nom et des paroles de Dieu agit en réalité toujours au nom des exploiteurs... ».

Remarquons à propos de ces textes que, s'ils s'adressent surtout aux jeunes, il ne faut pas conclure de là que le christianisme fait parmi eux de très nombreux adeptes. Mais il n'est pas téméraire d'affirmer qu'une inquiétude religieuse existe parmi la jeunesse et qu'elle cherche à savoir si la religion ne pourrait peut-être pas fournir une solution plus complète, plus satisfaisante, aux grands problèmes de la vie.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Il nous reste à conclure en indiquant brièvement les perspectives qui s'ouvrent à l'Eglise russe.

Des problèmes d'une gravité exceptionnelle se posent à cette Eglise sortie des catacombes. En premier lieu, celui de l'éducation de la jeunesse. Malgré tous les obstacles, parviendra-t-elle à la regagner, ne fût-ce qu'en partie? Si la grande majorité des croyants a plus de quarante ans, qu'adviendra-t-il lorsque cette génération aura passé? Qui assurera la succession des 73 évêques ou archevêques presque tous très âgés? Qui remplacera les vieux prêtres accablés sous une charge pastorale trop lourde? Où trouvera-ton les 15.000 prêtres instruits dont la sainte Russie a un besoin urgent, si ce n'est dans cette jeunesse que le régime essaie par tous les moyens — sauf la violence ouverte — de détourner de la religion?

D'autres difficultés, d'ordre intérieur, doivent également retenir notre attention.

De tout temps, il y eut des conflits dans la chrétienté russe. Ils existent encore aujourd'hui. Le « Raskol », sorte de protestantisme à rebours qui a refusé la réforme de l'Eglise au XVI[e] siècle, les sectes encore nombreuses causent plus d'un souci à la hiérarchie. Les nombreux articles ou chroniques consacrés aux « raskolniki » et aux divers groupes non-conformistes montrent que les difficultés sont loin d'être aplanies [25].

Le manque de prêtres a obligé les évêques à ordonner des laïques choisis parmi les plus pieux, ou à leur confier des fonctions qu'ils outrepassent parfois dangereusement, l'ignorance aidant.

L'attitude du haut-clergé, enfin, vis-à-vis de l'autorité civile a indisposé un certain nombre de fidèles qui ne se gênent pas pour critiquer ouvertement leurs évêques et même le patriarche [26].

Sur la sixième partie du monde, depuis 36 ans, une lutte immense s'est engagée entre l'athéisme et le christianisme. Depuis 1943 elle a pris une tournure nouvelle mais l'enjeu reste le même : extirper ou affermir la foi chrétienne du peuple russe. A vues humaines, la lutte peut sembler inégale mais rappelons-nous la promesse du Christ à son Eglise : « Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle ». Confiants en cette parole, nous pouvons être certains que l'avenir, en U.R.S.S., appartient à l'Eglise russe.

J. CALLEWAERT, S. J.

25. Voir *R.P.M.*, 1945, n. 5, pp. 27-29; 1947, n. 7, p. 63; n. 12, p. 47; 1948, n. 1, p. 70; n. 12, pp. 25-26; 1949, n. 2, p. 46.

26. *R.P.M.*, 1950, n. 5, pp. 12-13. « Nous devons mentionner deux phénomènes qui dominent dans la vie ecclésiastique contemporaine, phénomènes qui contristent les évêques et nuisent à l'Eglise; à savoir les tentatives d'un grand nombre de laïcs pour s'emparer, dans l'Eglise, du pouvoir auquel ils n'ont pas droit et la tendance de certains à s'ériger en juges de leurs pasteurs... » (Allocution du patriarche Alexis prononcée dans la cathédrale Saint-Nicolas à Léningrad, le 16 avril 1950).